



**JOURNEE TECHNIQUE  
DU RESEAU DE LA MOT  
« COOPERATIONS  
METROPOLITAINES  
TRANSFRONTALIERES »**



# **SYNTHESE DE LA JOURNEE**

**25 septembre 2019 à  
Besançon**



## **Table des matières**

<b>INTRODUCTION</b> .....	2
<b>PREMIERE TABLE RONDE : « L'articulation des coopérations transfrontalières et européennes dans l'enseignement supérieur et la recherche »</b> .....	4
<b>DEUXIEME TABLE RONDE : « Les coopérations économiques : entre compétition et complémentarités »</b> .....	5
<b>TROISIEME TABLE RONDE : « L'innovation transfrontalière au service de la santé : quel ancrage territorial ? »</b> .....	8
<b>CONCLUSION : Vers un groupe de travail du réseau de la MOT dédié aux coopérations métropolitaines transfrontalières</b> .....	9

## INTRODUCTION

Co-organisé avec la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole et rassemblant plus de 80 participants, la journée technique du réseau de la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT) a permis de mettre en perspective plusieurs expériences en cours et accomplies de coopérations métropolitaines transfrontalières.

[Télécharger le programme.](#)

Introduisant la journée, **Pascal Curie (Vice-président de Grand Besançon Métropole en charge de la prospective, de l'aménagement et de la stratégie du territoire)** a dressé un état des lieux des contours de cette thématique des coopérations métropolitaines transfrontalières, qui concerne les liens qui unissent, à l'image du territoire jurassien, des agglomérations situées de part et d'autre d'une frontière et interdépendantes les unes des autres. Plus précisément, ces liens correspondent à la fois à des interdépendances fonctionnelles, et aux travaux institutionnels en commun des acteurs de chaque agglomération pour les appréhender. Les interdépendances fonctionnelles peuvent par exemple être liées aux mobilités des usagers de l'espace transfrontalier, aux relations de filiations et de sous-traitance entre unités économiques d'un même domaine, ou aux interactions entre pôles de recherche. Le travail institutionnel en commun regroupe quant à lui un ensemble de coopérations horizontales (entre territoires voisins) et verticales (entre différents niveaux institutionnels). De façon systémique, le territoire franco-suisse dans lequel s'insère le Grand Besançon est porteur de ces différentes formes de liens, avec une organisation en réseau.

**Jean Peyrony, directeur général de la MOT**, a précisé à l'occasion de cette journée le cadre d'action du réseau de la MOT, dont le sens est de créer des liens entre les différents niveaux de collectivités, l'Etat et les instances

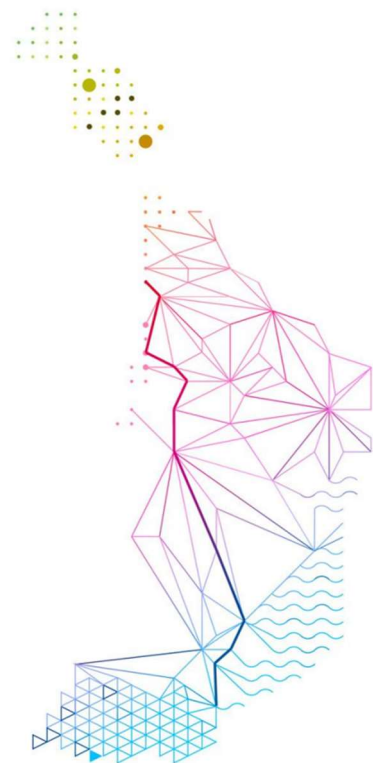
européennes pour faciliter les travaux en commun sur ces espaces transfrontaliers. Le sujet des coopérations métropolitaines invite à réfléchir autour d'une échelle propre aux interconnexions entre villes et territoires voisins, qui sont illustrées ici par des villes situées à une certaine distance de la frontière (à la différence des agglomérations transfrontalières que peuvent être Bâle, Lille, Strasbourg ou Genève) et organisées en réseaux transfrontaliers. Ces réseaux, fonctionnels en premier lieu, sont aussi institués de manière formelle entre collectivités, comme l'illustrent les exemples des pôles métropolitains ou de la conférence TransJurassienne (CTJ).

**Isabelle Maquin, directrice adjointe de l'Agence d'urbanisme Besançon centre Franche-Comté (AUDAB)**, a présenté le travail d'analyse cartographique transfrontalier élaboré par l'agence, permettant de mettre en évidence la nature et l'ampleur des interdépendances fonctionnelles entre les principaux ensembles urbains du massif jurassien. Celles-ci sont avant tout économiques, culturelles et professionnelles, et se fondent sur une compétence généralisée à l'échelle du massif pour l'économie du secteur horloger, qui se décline aujourd'hui dans un savoir-faire en matière de micro-techniques et de technologies de précision (avec des applications notamment dans les domaines des microtechniques ou des medtech). Considérant l'importance relative des flux de travailleurs frontaliers (25 000 pour le département du Doubs), elle a souligné l'enjeu décisif de la mobilité et du renforcement des liaisons routières et ferroviaires. L'élaboration du SRADDET régional doit pouvoir aller en ce sens, en intégrant les enjeux de coopérations institutionnelles que le développement des mobilités nécessite.

Prolongeant cette analyse, **Nicolas Beaupain, chargé de mission à la Région Bourgogne-Franche-Comté et co-secrétaire de la Conférence Transjurassienne**, est intervenu pour mettre en avant la stratégie déployée de 2016 à 2020 à l'échelle de l'arc jurassien. Fondée sur le diagnostic de partages fonctionnels forts entre localités franco-suissees et d'un sentiment d'appartenance commun plus nuancé, la mise en œuvre de cette stratégie

s'appuie sur une « *gouvernance interactive, où le maximum d'acteurs ont pu être intégrés* ». Un volet observation développé par un partenariat étroit avec l'INSEE Bourgogne-Franche-Comté et les offices statistiques des quatre cantons frontaliers pour la partie helvétique (Berne, Vaud, Neuchâtel et le Jura) permet d'appuyer celle-ci.

A la suite de ces présentations successives des enjeux transfrontaliers relatifs au territoire de l'arc jurassien, **Olivier Baudalet, gestionnaire de programmes INTERREG au sein de la Commission Européenne**, a présenté les outils au service du développement des territoires frontaliers qui pourront être sollicités dans le cadre de la prochaine période de programmation 2021-2027. L'ambition portée par la DG Régio est de faire en sorte que la dimension transfrontalière soit systématiquement intégrée dans l'ensemble des politiques européennes déployées. D'autres fonds comme le programme ERASMUS + peuvent par ailleurs y contribuer en plus de ceux propres aux programmes INTERREG, dès lors que leur application est ciblée vers un objectif transfrontalier. Cette articulation entre différents fonds et instruments doit permettre l'essor de projets structurants et transversaux pour les espaces concernés. Par ailleurs, le développement de stratégies communes et propres à chaque espace est encouragée, la commission souhaitant intervenir en appui des structures de gouvernance locales, qui portent la vision la plus fine et précise des enjeux et qui permettent d'instituer la coopération transfrontalière au cœur des territoires. Enfin, pour faciliter l'émergence de projets à petits budgets, disposant d'une visibilité médiatique et répondant à des initiatives locales de proximité, il sera possible de créer pour chaque programme une enveloppe allant jusqu'à 20 millions d'euros pour leur financement.



## **PREMIERE TABLE RONDE :**

### **« L'articulation des coopérations transfrontalières et européennes dans l'enseignement supérieur et la recherche »**

A la suite de l'introduction des enjeux recouverts par la thématique des coopérations métropolitaines transfrontalières et les interdépendances fonctionnelles propres au territoire de l'arc jurassien, l'objet de la première table ronde fut la présentation de plusieurs expériences concluantes de coopérations transfrontalières en matière d'enseignement supérieur et de recherche.

**Frédérique Seidel, secrétaire générale de l'Université de la Grande Région**, a analysé à partir de l'histoire de la construction de cette alliance d'universités les impacts et les opportunités transfrontalières qu'offre son développement. Le territoire sur lequel celle-ci est implantée regroupe quatre nationalités différentes et englobe la Wallonie belge, le Grand-Duché du Luxembourg, l'ancienne région Lorraine française, et les Länder allemands de la Sarre et de la Rhénanie-Palatinat. L'Uni-GR est une association sans but lucratif de droit Luxembourgeois, dont 50 entités administratives contribuent à la gouvernance. Pour la secrétaire générale, face aux enjeux d'internationalisation auxquels sont confrontées les universités, la coopération transfrontalière et l'espace quadri-national de la Grande Région forment un terrain d'expérimentation exceptionnel. L'alliance universitaire se traduit concrètement par la mise en place d'un statut de l'étudiant transfrontalier, en capacité de suivre des cours dans une autre université de l'alliance (Universités du Luxembourg, de Kaiserslautern, de Lorraine, de Trèves, de la Sarre et de Liège) et de se déplacer plus facilement entre les différents réseaux de transports. Ce statut implique ainsi une combinaison de plusieurs domaines

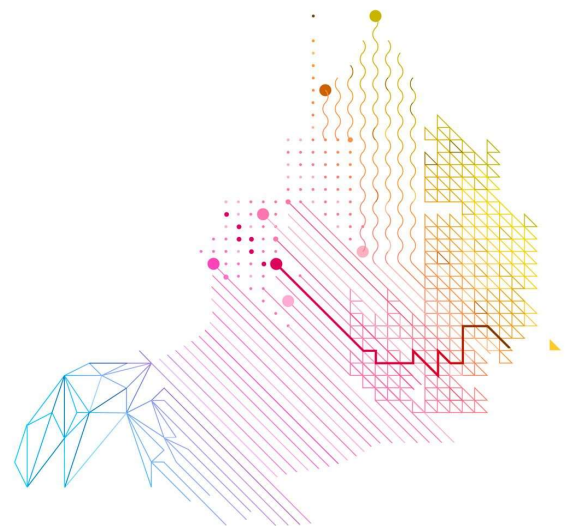
thématiques de politiques publiques, et aurait aujourd'hui vocation à être étendu aux problématiques liées à l'habitat et au logement des étudiants. Frédérique Seidel a enfin évoqué les dynamiques de partenariat propres aux chercheurs et au développement de la recherche transfrontalière, avec le projet de « *Center for cross-border studies* » porté par l'alliance. De manière générale, l'Université de la Grande Région témoigne du rôle des structures de coopération universitaire pour l'établissement d'un territoire transfrontalier en commun, autant dans la mesure où elle participe à son développement économique et social que parce qu'elle vient renforcer les fonctions de recherche et d'innovation à une échelle inter-métropolitaine.

En miroir de l'alliance universitaire des principaux pôles métropolitains du territoire de la Grande Région, **Annette Pasteau, coordinatrice du Campus Européen EUCOR au sein de l'Université de Haute-Alsace et responsable du pôle réseaux et mobilité transfrontalière** a présenté les missions et les actions du groupement universitaire transfrontalier déployé sur l'espace du Rhin Supérieur. Celui-ci a d'abord constitué à partir de 1989 en une association d'universités, avant de devenir un Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) en 2015. Il intervient lui aussi dans la mise en place de formations transfrontalières entre les cinq établissements d'enseignement supérieur membres (Universités de Strasbourg, de Haute-Alsace, de Fribourg-en-Brigau, de Bâle et le Karlsruher Institut für Technologie). Un autre de ses objectifs est de faciliter l'accès à la mobilité des étudiants (notamment des plus fragiles), qui peuvent vivre une première expérience initiatique d'études à l'étranger en transfrontalier, les préparant ensuite à se sentir en mesure de se projeter plus loin dans une expérience de mobilité internationale. Des rencontres interculturelles entre les personnels des services sont également initiées. Le projet transfrontalier du GECT universitaire rejoint plus loin un objectif de renforcement de l'attractivité de chacune des universités membres, et de développement de la recherche. La mise en commun des moyens des différentes structures parties-prenantes est de ce fait source d'économies d'échelle et de

nouvelles synergies. Elle permet d'apparaître comme une plus grande université d'envergure européenne, assise sur un réseau de territoires, cumulant les fonctions métropolitaines et les connexions de chacune des structures d'enseignement parties-prenantes. Plusieurs appels à projets de recherche sont ainsi portés par le GECT, avec des fonds dédiés pour favoriser la mise en commun des complémentarités de chacun des établissements et le déploiement de l'interculturalité dans les parcours de formation et de spécialisation.

Prenant acte de l'intensité et de l'étendue historique des coopérations universitaires développées sur les espaces de la Grande Région et du Rhin Supérieur, **Mireille Gasser, secrétaire générale de l'association arcjurassien.ch et Frédéric Muyard, vice-président de l'université de Franche-Comté** ont fait état du montage en cours du consortium universitaire franco-suisse « la Communauté du Savoir ». Celle-ci correspond à un réseau d'universités et d'écoles d'ingénieur situées en Franche Comté et dans les cantons de l'arc jurassien suisse que sont Vaud, le Jura, Neuchâtel et Berne. La caractéristique du montage de la Communauté du Savoir « *est une démarche d'affirmation territoriale au fondement du réseau.* ». Le démarrage a eu lieu en 2012 à l'initiative de la Conférence Transjurassienne, afin de renforcer l'enseignement supérieur et la recherche dans l'espace transfrontalier. Côté français le réseau a été porté par un projet Interreg de l'Université de Franche-Comté, tandis que c'est la « *structure politique d'appui* » arcjurassien.ch qui s'est portée volontaire pour son développement côté suisse. En appui aux acteurs économiques, le but du réseau est à terme de pouvoir être formalisé par la création d'une structure dotée de la personnalité juridique, et dont la gouvernance serait assurée par les établissements d'enseignement supérieur. Les filières communes développées pourront permettre d'aller vers des domaines de recherche en sciences sociales et en droit franco-suisse qui puissent agir au-delà des capacités actuelles propres à chaque agglomération et à chaque école du territoire.

Au cours des échanges avec la salle, les intervenants issus de chacun des trois réseaux universitaires inter-métropolitains ont été conduits à revenir sur l'importance du soutien et du financement des collectivités locales pour la pérennisation de ces structures. Encore fortement dépendantes des financements européens, leur intégration dans une dynamique d'affirmation territoriale transfrontalière à l'image de la Communauté du Savoir est un enjeu de premier plan, pour assurer autant le développement de l'espace inter-métropolitain que l'appropriation d'une échelle européenne de travail par les établissements d'enseignement supérieur et de recherche partenaires. Ces démarches de coopération métropolitaine représentent ici un effort du quotidien, ainsi qu'en témoigne Mireille Gasser à propos de l'énergie dépensée au sein du réseau pour que chacun des membres puissent véritablement s'approprier cette notion de communauté du savoir.





## DEUXIEME TABLE RONDE :

### « Les coopérations économiques : entre compétition et complémentarités »

En introduction de la deuxième table-ronde, **Aurélien Biscuit, secrétaire général de la MOT**, a mis en avant les différents ampleurs des flux de travailleurs frontaliers selon les espaces, ampleurs caractéristiques de l'intensité des échanges et des coopérations économiques s'établissant sur chacune des frontières.

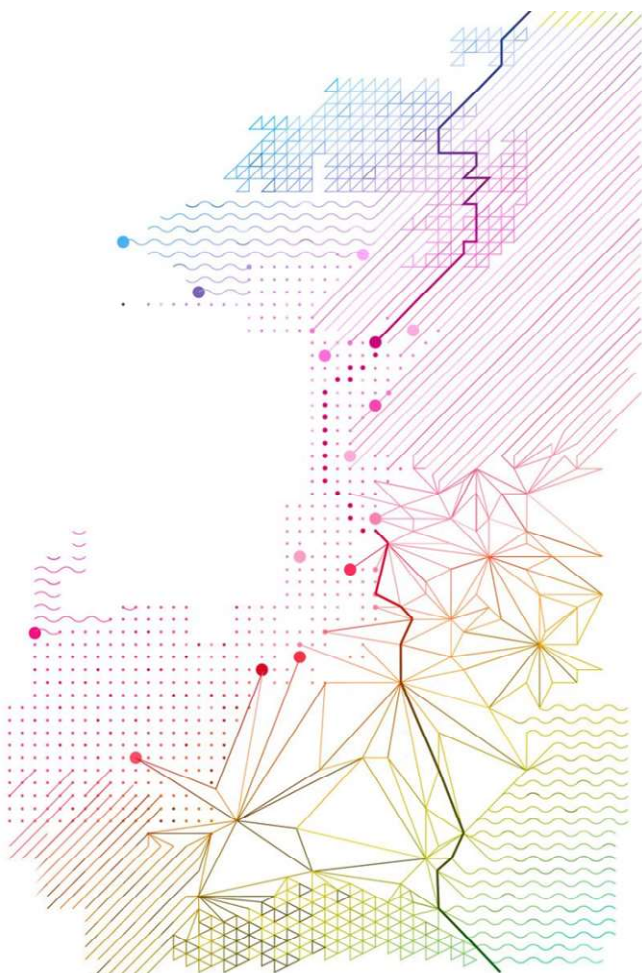
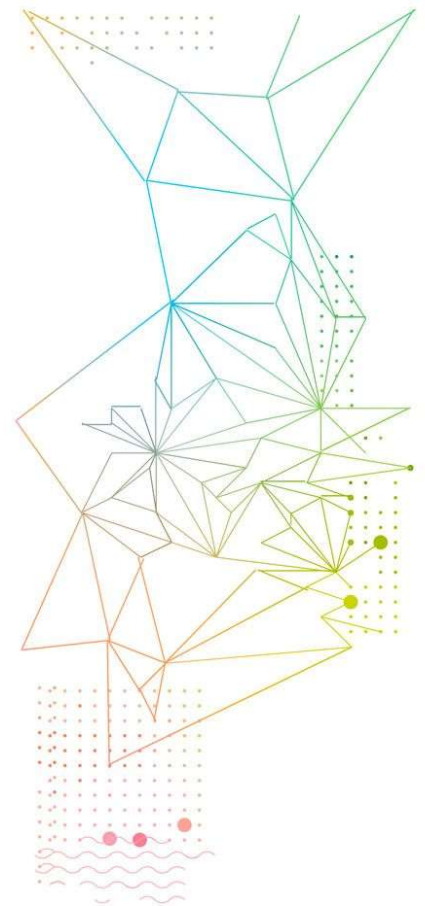
**Le maire de Morteau et membre du pôle métropolitain Centre-Franche-Comté Cédric Bôle** est d'abord intervenu en rappelant les différentes parts de travailleurs franchissant chaque jour la frontière franco-suisse, à l'appui d'une cartographie sectorielle déclinée à l'échelle du territoire du pôle métropolitain. Celui-ci a été créé en 2012 à partir de la volonté des intercommunalités de Lons-le-Saulnier, de Dôle, Pontarlier, Vesoul, et de Besançon pour structurer leur dialogue et capitaliser sur leurs interdépendances afin de porter des projets communs. Le pôle a ensuite été rejoint par la CC du Val de Morteau en 2018. A l'appui de l'observation des flux transfrontaliers, le travail du pôle mis en place à l'heure actuelle vise notamment à faciliter les mobilités, afin de suivre l'augmentation des flux de frontaliers et celle des Investissements directs étrangers (notamment Suisses) dans l'économie franco-comtoise.

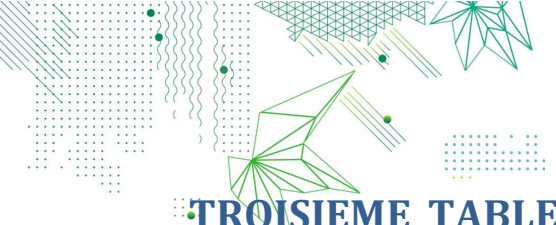
**Vincent Gross, délégué général du Pôle métropolitain européen du Sillon Lorrain**, a évoqué en écho à la présentation de Cédric Bôle la situation prévalant pour l'espace franco-luxembourgeois et le pôle métropolitain du Sillon lorrain, confrontés à une augmentation très significative des flux de travailleurs frontaliers ces dernières années. Les cloisonnements des différents régimes de fiscalité peuvent être analysés et repensés

dans cette perspective, dans la mesure où l'agglomération luxembourgeoise tend à se constituer de plus en plus comme le cœur stratégique d'un espace métropolisé, dont l'influence et la portée s'étendent sur différents territoires nationaux. La centralité économique luxembourgeoise concentre 435 000 emplois, dont 200 000 sont aujourd'hui occupés par des travailleurs frontaliers résidant dans les pays voisins. Autant que l'équilibrage fiscal entre espaces d'emplois et espaces de résidence, le développement des infrastructures de mobilité est un autre enjeu vital pour préserver la métropole luxembourgeoise d'un risque de thrombose, permettre un report modal plus efficient, et pour améliorer le quotidien des citoyens transfrontaliers comprenant un temps de transports très conséquent.

Les pôles métropolitains tissent des liens de travail et de coopération entre agglomérations de différentes tailles, au service du développement d'ensemble et de l'amélioration qualitative des flux les alimentant. Dernière intervenante de la table-ronde, **Françoise Delcasso-Dejoux, responsable de l'Antenne de Saillagouse de la CCI des Pyrénées Atlantiques** a témoigné du travail en transfrontalier d'une structure directe d'appui aux acteurs privés. Dans le contexte d'une économie rurale et touristique propre à un territoire de montagne, la CCI travaille en partenariat étroit avec les chambres consulaires des villes de Llérída, de Gérone et de la principauté d'Andorre. Les actions conjointes mises en œuvre visent à la fois la formation de techniciens transfrontaliers, et l'appui individualisé à des entreprises qui souhaitent s'implanter et recherchent des partenaires commerciaux de l'autre côté de la frontière. La coopération de ces organismes permet de travailler sur différentes filières et de mettre en lumière les interactions entre celles-ci, en développant des analyses prospectives sur les tendances futures du commerce. Des complémentarités technologiques donnent par ailleurs lieu à un accroissement de l'activité des filières régionales, comme l'illustre l'exemple du gouvernement de l'Andorre souhaitant bénéficier du savoir-faire français pour son programme de développement des énergies renouvelables dans l'espace Andorran.

Les réactions de la salle et les échanges avec les trois intervenants ont permis de mettre en avant la nécessité d'un renouveau des relations entre acteurs publics et acteurs privés, dont les objectifs et les vocabulaires différents peuvent se rejoindre sur des impératifs communs de développement territorial. Françoise Delcasso-Dejoux a en particulier insisté de ce fait sur l'importance de « lever les craintes, les fausses informations ou les à priori. Face à des enjeux et des valeurs qui sont communs, le territoire frontalier peut être une opportunité de maintenir les ressources internes, l'économie locale. (...) Aujourd'hui les entreprises peuvent pourtant avoir tendance à percevoir les élus locaux comme un contre-pouvoir qui va les entraver dans leurs politiques ». Ce sont ces représentations que le terrain d'expérimentation procuré par les espaces frontaliers peut permettre de lever.





## TROISIEME TABLE RONDE : « L'innovation transfrontalière au service de la santé : quel ancrage territorial ? »

Cette troisième et dernière table-ronde de la journée fut l'occasion de mettre en perspective plusieurs projets développés en matière de santé. Associant des partenaires de chaque côté de la frontière et fondées sur la mise en commun de différentes ressources, chacune de ces initiatives valorise les atouts et les opportunités du territoire transfrontalier au sein duquel elle a été développée.

Le premier projet RARENET est présenté par la professeure des universités **Agnès Bloch-Zupan, coordinatrice scientifique du projet rattachée à l'Université de Strasbourg**. Il s'agit d'un travail de recherche visant à l'amélioration de la prise en charge des pathologies rares, qui associe universités et structures hospitalières de trois pays, la France, la Suisse et l'Allemagne. Pour améliorer les dispositifs de recherche et de prévention, le projet vise notamment à croiser différents réseaux de professionnels et de chercheurs, pour aboutir sur la mise en place de formations communes dispensées à plus de 1200 professionnels de santé. L'apport du territoire transfrontalier est aussi celui d'un échantillon de population élargi et diversifié, qui permet la mise en commun de données et la comparaison des diagnostics (l'expertise des patients est positionnée comme élément central pour le traitement des pathologies rares).

La seconde prise de parole est relative aux activités de prévention et d'actions sanitaires transfrontalières de l'Eurodistrict PAMINA. **Aurélié Boitel et Niels Herbst, en charge de la coordination du projet « offre de soins PAMINA »** présentent le travail mené depuis plusieurs années par l'eurodistrict pour faciliter la coordination et la coopération des personnels de soins, afin de garantir une offre de proximité aux patients proches de la frontière. Le projet vise à terme et dans la poursuite du travail conduit avec la démarche TRISAN à l'échelle du Rhin Supérieur à créer des réseaux de santé transfrontaliers tant pour les structures

hospitalières que pour la médecine de ville. Une étude de faisabilité pour l'établissement d'une maison de santé transfrontalière est notamment produite. En complément du premier projet présenté qui capitalise sur les opportunités d'amélioration de la prise en charge des maladies rares grâce au recoupement des acteurs de la recherche et des professionnels de part et d'autre, ce second projet permet ainsi de faire l'illustration d'un bassin de vie transfrontalier qui nécessite la structuration d'une prise en charge commune des soins.

Complétant ces deux premières dimensions des projets d'innovation transfrontalière en matière de santé, le troisième projet Innov'Arc laisse transparaître le territoire transfrontalier franco-suisse sur lequel il est développé comme un espace d'expérimentation, bénéficiant des ressources industrielles, du contexte social et des capacités d'expertise locaux. Présenté par **Nathalie Rebert et le Professeur Bernard Mignot du laboratoire ELLIADD (Université technique Belfort-Montbéliard – Université Bourgogne Franche-Comté)**, le projet consiste à élaborer un dispositif de sensibilisation et de prévention des Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) dans l'industrie horlogère et automobile locale. Partant à la fois du constat que les TMS forment la première source de dépenses pour les maladies professionnelles en France, et du vieillissement progressif de la population des unités de production jurassiennes, le projet associe la CCI de Franche-Comté, l'association arcjurassien.ch et le Centre Suisse d'Electronique et de Microtechnique (CSEM) pour concevoir un jeu sérieux en réalité virtuelle de sensibilisation aux TMS, et applicable aux activités de production des entreprises locales.

Réagissant à ces trois présentations, l'auditoire fait part de l'intérêt en matière de recherche en santé pour s'appuyer sur les expertises croisées de part et d'autre de la frontière, et pour confronter des approches professionnelles différentes. Une participante évoque à titre d'exemple les initiatives innovantes développées du côté italien, comme la mise en place de maisons multiservices qui soient en mesure de répondre de manière transversale aux problématiques de vieillissement de la population en territoire rural.



## CONCLUSION : Vers un groupe de travail du réseau de la MOT dédié aux coopérations métropolitaines transfrontalières

En conclusion de la journée, **Aurélien Biscaut, secrétaire général de la MOT**, a souligné de façon commune à tous les projets présentés, la coopération institutionnelle en multi-niveaux que ceux-ci incarnent. La mise en œuvre de projets transfrontaliers, en intervenant à la fois sur un segment précis d'action publique et en se déployant aux limites des droits nationaux, implique des relations de coopération renforcées entre les différents niveaux de collectivités. Les coopérations métropolitaines transfrontalières recouvrent une autre dimension, davantage horizontale cette fois, en s'attachant à la prise en compte des liens entre centres urbains et territoires avoisinants.

Ces problématiques et ces défis d'action publique, très bien illustrés par l'exemple des relations fonctionnelles territoriales et des dynamiques de coopération construites à la frontière franco-suisse, se retrouvent dans des configurations similaires pour d'autres espaces transfrontaliers (les systèmes urbains nordistes, lorrains, alsaciens, genevois, niçois, catalans ou basques en sont d'autres illustrations aux frontières françaises). La constitution d'un groupe de travail autour des coopérations métropolitaines transfrontalières est ainsi proposée par Aurélien Biscaut, comme suite de cette journée à Besançon et avec l'objectif de contribuer aux réflexions et aux échanges de pratiques quant à leurs développements.

**Catherine Barthelet, vice-présidente de la FNAU, présidente de l'AUDAB et conseillère communautaire déléguée du Grand Besançon Métropole**, a conclu la conférence en rappelant chacune des dimensions structurantes des projets évoqués pendant les trois tables-rondes. Elle a fait part de l'intérêt des collectivités et des agences pour les

thématiques et les engagements déployés par la commission européenne au travers des différentes programmations. La commission est en effet en position de faire valoir des domaines de coopération nouveaux, et qui contribuent de manière générale au renforcement des capacités d'action des acteurs publics locaux.

Au-delà de ces seuls acteurs publics, le monde de l'entreprise pourrait être davantage associé aux projets et les relations économiques transfrontalières doivent pouvoir d'autant plus venir nourrir le développement territorial. Une question de méthodologie d'action en transfrontalier se pose de ce point de vue, autour de la manière avec laquelle peuvent être consolidés et pérennisés les réseaux de coopération, à la fois via leur structuration institutionnelle, par leur élargissement à d'autres parties prenantes, ou en accentuant leurs capacités de mise en œuvre de nouveaux services publics transfrontaliers. La constitution d'un groupe de travail associant des représentants de différentes frontières est ainsi selon elle une belle opportunité pour nourrir cette réflexion.

### Complément Juillet 2020 : retour sur le lancement du groupe de travail « coopérations métropolitaines transfrontalières » du réseau MOT

Dans la continuité des échanges de cette journée du 25 septembre 2019, le groupe de travail « coopérations métropolitaines » du réseau de la MOT a vu le jour au cours du premier semestre 2020. Animé par le Grand Besançon Métropole et l'Agence d'urbanisme Besançon Centre Franche-Comté, la première séance qui devait se tenir dans les locaux de l'ANCT à Paris en mars 2020 a été repoussée du fait de la crise sanitaire, et s'est finalement déroulée le 24 juin. Sous forme de webconférence, elle a réuni une quarantaine de participants issus de l'ensemble des frontières françaises, avec deux interventions de la Commission Européenne et du Grand-Duché du Luxembourg. Les échanges qui ont suivi ont mis en lumière la place et le rôle que sont amenés à jouer à l'avenir les villes et les acteurs urbains dans la conduite de la coopération transfrontalière. Une dynamique positive de travail a ainsi été engagée, avec d'autres séances à suivre courant 2020. La diffusion de l'enregistrement de cette première séance [est visible ici](#).

## **Mission Opérationnelle Transfrontalière**

38, rue des Bourdonnais - 75001 Paris – France  
<http://www.espaces-transfrontaliers.eu>  
Tél. : +33 1 55 80 56 80  
[mot@mot.asso.fr](mailto:mot@mot.asso.fr)

**Date de publication : Juillet 2020**

